

# fédération des industries du verre



## **PPWR : LES FABRICANTS DE BOUTEILLES EN VERRE AVERTISSENT SUR LES RISQUES DE STANDARDISATION**

**Bruxelles, le 24 octobre 2023** - L'industrie européenne du verre salue les récents amendements du Parlement européen en faveur de la circularité totale des emballages, un pas important vers une économie circulaire de l'UE. Cependant, des préoccupations subsistent concernant la protection des droits de propriété intellectuelle et le risque de standardisation des emballages qui pourrait nuire à la diversité des produits.

### **Vers une véritable économie circulaire de l'UE...**

Le vote de la commission de l'environnement (ENVI) du Parlement européen pour le règlement relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR) incarne un grand pas vers une véritable économie circulaire de l'UE. En premier lieu, des grades de performance en matière de recyclabilité, une première en leur genre, récompenseront les emballages en matériaux réutilisables et facilement recyclables, notamment ceux en verre qui peuvent être recyclés à l'infini. *"Nous sommes heureux de constater que la commission a adopté des objectifs ambitieux en matière de réduction des déchets d'emballage afin d'éviter que des matériaux plus lourds, mais circulaires comme le verre, ne soient remplacés par des matériaux d'emballage plus légers et plus difficiles à recycler ou à réutiliser"*, a souligné Adeline Farrelly, Secrétaire générale de la FEVE.

### **... qui se doit de préserver la créativité**

Cependant, l'industrie du verre d'emballage exprime des inquiétudes quant à l'absence de protection des droits de propriété intellectuelle. Bien que les produits avec des indications géographiques et des droits de conception soient reconnus, la protection globale de la propriété intellectuelle n'est pas garantie. Cette situation risque d'homogénéiser les emballages, faisant disparaître les designs créatifs et les formes emblématiques. Les marques perdraient alors leur distinction et leur particularisme en rayon. *"Nous craignons une standardisation des emballages et la disparition progressive de la diversité des marques. Nous nous engageons à faire en sorte que les solutions d'emballage en verre, convenues avec nos clients, soient conçues avec le poids et le volume minimaux nécessaires. Cependant, cette mesure limitera la créativité et les formes iconiques des bouteilles, souvent liées à notre patrimoine culturel"*, déclare Adeline Farrelly, Secrétaire générale de FEVE.

---

## **A PROPOS DE FEVE - LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DU VERRE D'EMBALLAGE**

La FEVE est la fédération des fabricants européens d'emballages en verre. Ses membres produisent plus de 20 millions de tonnes de verre par an. L'association compte quelque 60 membres corporatifs appartenant à environ 20 groupes indépendants. Les usines de fabrication sont réparties dans 23 États européens et comprennent des sociétés de premier ordre et des entreprises majeures travaillant pour les plus grandes marques de consommation du monde. Le secteur du verre d'emballage en Europe apporte une contribution significative à l'économie de l'UE et soutient des secteurs essentiels. Plus de 125 000 personnes travaillent dans la chaîne de valeur du verre d'emballage à travers l'Europe. Elle garantit des chaînes d'approvisionnement locales résilientes, avec une proximité de service à ses fournisseurs et clients. Chaque année, 610 millions d'euros sont investis dans la modernisation des usines pour une meilleure efficacité énergétique et une réduction des émissions de CO2 (soit 10 % des coûts d'exploitation et de maintenance). Le secteur exporte environ 1,2 milliard d'euros (bouteilles et bocaux vides) et si l'on tient compte des articles presque toujours ou souvent emballés dans du verre, le verre est un catalyseur d'exportations supplémentaires de l'UE d'environ 250 milliards d'euros (données 2019). <https://feve.org/>

## **A PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES DU VERRE**

La Fédération des Chambres Syndicales des Industries du Verre représente en France les industries verrières relevant des filières de l'emballage, du verre plat, de la gobeletterie, de l'isolation, de la fibre et des verres techniques. Elle regroupe les chambres syndicales des Verreries Mécaniques de France (CSVMF), des Fabricants de Verre Plat (CSFVP) et des Verreries Techniques. [www.fedeverre.fr](http://www.fedeverre.fr)

---

### **CONTACTS PRESSE : CLAIR DE LUNE**

Raphaëlle Amaudric & Charline Alzial  
[raphaëlle.amaudric@clairdelune.fr](mailto:raphaëlle.amaudric@clairdelune.fr) – [charline.alzial@clairdelune.fr](mailto:charline.alzial@clairdelune.fr)  
+33 (0)6 87 33 98 08 – +33 (0)6 75 35 12 95  
[www.clairdelune.fr](http://www.clairdelune.fr)

### **FÉDÉRATION DES INDUSTRIES DU VERRE**

Françoise Gandon – Chargée de communication  
[francoise.gandon@fedeverre.fr](mailto:francoise.gandon@fedeverre.fr)  
+33 (0)1 42 65 96 54 – +33 (0)7 70 28 89 61